

SKI NAUTIQUE

→ FICHE DESCRIPTIVE # 8

Description

→ Cette activité est par définition un sport de glisse par excellence, en procurant tout le plaisir des sensations fortes qui s'y rattachent. Le skieur rattaché et tracté par un bateau glisse sur l'eau et peut utiliser les vagues générées par l'embarcation pour réaliser des figures.

→ L'initiation achevée pour maîtriser les techniques de sortie de l'eau et la mise en confiance de l'individu, c'est en totale

autonomie que le skieur peut pratiquer l'une des trois disciplines qui composent le ski nautique (slalom, figure artistique, saut).

→ Grâce à du matériel adapté, ces trois disciplines sont réalisables en position assise ou debout. En général et ce quelque soit la discipline, le ski du skieur assis est plus large que celui du skieur debout.

Ski assis

→ Concerne les personnes porteuses d'un handicap dont les capacités fonctionnelles des membres inférieurs sont altérées (paralysie) ou absentes (double amputation).

→ Le skieur s'installe sur un châssis fixé à un ski toujours plus large que la pratique debout.

→ Les skieurs présentant des difficultés de préhension pour saisir le palonnier (hémiplégié), la traction est assurée par un seul un bras ou à l'aide d'une corde.



Ski debout

→ Concerne les skieurs : déficients visuels ou auditifs, amputés d'un membre inférieur pratiquant avec ou sans prothèse, ayant un quelconque handicap du bras empêchant de saisir à 2 mains le palonnier. Dans ce cas, la traction est assurée à la seule force du bras ou assistée d'une corde. Un système de largage permet la libération du palonnier et de la corde.



Discipline

→ **Slalom** : Le skieur slalome autour de bouées à une vitesse donnée. En cas de réussite, la vitesse du bateau est augmentée puis la corde est raccourcie pour accroître la difficulté. Les skieurs déficients visuels sont guidés par un système sonore placé sur le bateau.

→ **Figure artistique** : Le skieur évolue librement derrière le bateau et réalise des figures artistiques grâce à la vague du bateau.

→ **Saut** : A l'aide d'un tremplin, le skieur doit sauter le plus loin possible. La vitesse du bateau et la hauteur du tremplin peuvent être augmentées.

